



Charente libre

A chaud, mercredi 25 février 2026 385 mots, p. 2

La justice se penche sur le faux «Nobel» d'un universitaire en vue

Il se vante depuis dix ans d'avoir obtenu une «médaille d'or» de philologie, récompense internationale qu'il a vraisemblablement créée de toutes pièces: un professeur de lettres franc-comtois est désormais soupçonné par la justice d'une «gigantesque supercherie».

Le procureur de Montbéliard, Paul-Édouard Lallois, a indiqué mardi avoir ouvert une enquête pour faux, usage de faux, escroquerie et usurpation de titre à l'encontre de Florent Montclair, né en 1970.

Enseignant du secondaire depuis 25ans à l'institut de formation des professeurs (Inspé), rattaché à l'université Marie-et-Louis-Pasteur de Besançon, l'intéressé s'était prévalu en 2016 de la «Médaille d'or de philologie», décernée par la «Société internationale de philologie» et présentée comme «équivalent du prix Nobel» dans cette science du langage.

Selon des images retrouvées par le quotidien régional L'Est républicain, qui lui a consacré une longue enquête, il s'était fait remettre cette médaille par l'ex-président de l'Assemblée, Claude Bartolone.

Les premiers à avoir douté de la réalité du prix sont des journalistes roumains, en 2019, après qu'un philologue de Bucarest, Eugen Simion, avait remporté la vraie-fausse distinction. Sur le site de la «Société internationale de philologie», la liste des récipiendaires comprend l'écrivain Umberto Eco ou le linguiste Noam Chomsky.

Après un signalement à la justice de l'université Pasteur en 2025, l'enquête a permis de constater qu'il n'existait pas de médaille d'or de philologie reconnue. D'où l'hypothèse, aujourd'hui privilégiée par la justice, d'une «véritable supercherie à une échelle internationale créée par cet enseignant», comme le résume Paul-Édouard Lallois.

Placé en garde à vue et interrogé, Florent Montclair a livré des explications «assez alambiquées». Il a reconnu avoir lui-même commandé la médaille auprès d'un joaillier français, moyennant 250€, et l'avoir fait livrer à une association culturelle de Besançon... domiciliée chez ses parents.

L'escroquerie pourra être caractérisée «si la médaille a eu une incidence sur son parcours professionnel». À ce stade, le seul bénéfice qu'il en a tiré avec certitude est de s'être fait remettre la (vraie) médaille d'honneur de Montbéliard.

Illustration(s) :



Florent Montclair encourt jusqu'à cinq ans de prison. **YouTube/Capture écran.**

© 2026 Charente Libre. Tous droits réservés.

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

news-20260225-CHA-543822